

George-Étienne Cartier

Le leader d'une époque

Robert Pépin

Numéro 27, automne 1991

350 fois Montréal

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7930ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pépin, R. (1991). George-Étienne Cartier : le leader d'une époque. *Cap-aux-Diamants*, (27), 44-47.

GEORGE-ÉTIENNE CARTIER

LE LEADER

D'UNE ÉPOQUE

Avant de prêter son nom à une rue ou une école, George-Étienne Cartier fut premier ministre. À ce titre prestigieux, on peut ajouter: avocat, homme d'affaires et... jeune rebelle!

par Robert Pépin*



Sir George-Étienne Cartier, né à Saint-Antoine-sur-Richelieu en 1814 et décédé à Londres en 1873.

(Photographie de William Notman. Archives photographiques Notman. Musée McCord).

DANS L'ÎLE DE MONTRÉAL, DES PARCS, DES RUES ET des écoles portent son nom. Un monument de plus de vingt mètres de haut a été érigé en son honneur au pied du Mont-Royal et, dans le Vieux-Montréal, un lieu historique national commémore la vie et la carrière du grand homme politique que fut George-Étienne Cartier.

Un jeune rebelle

Né à Saint-Antoine-sur-le-Richelieu le 6 septembre 1814, Cartier provient d'une riche famille de marchands. Dès l'âge de dix ans, il entreprend ses études au Collège de Montréal.

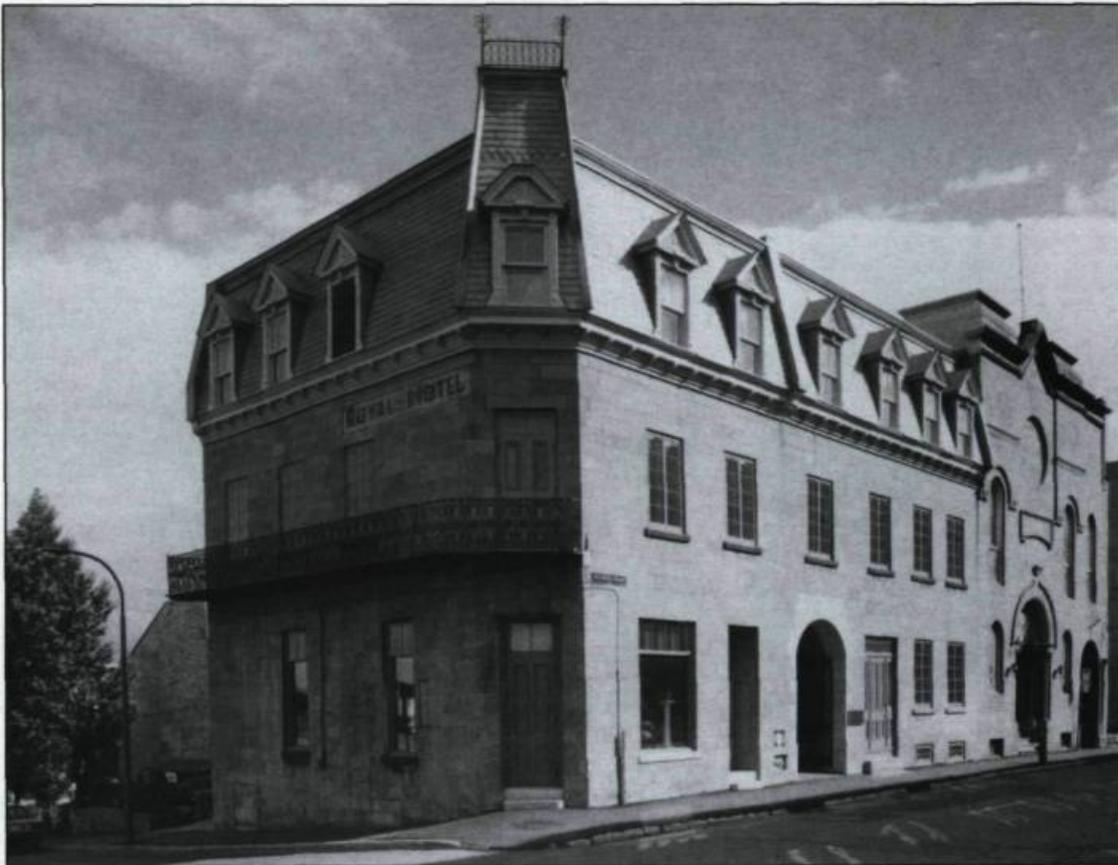
À 17 ans, il entre à l'école juridique d'Édouard-Étienne Rodier à Montréal. Son profil de carrière est tracé d'avance en raison de ses origines, de ses aptitudes scolaires et également de son goût pour la vie en société. L'essor économique de Montréal fait du droit une profession riche en débouchés.

À l'automne 1837, on le retrouve à l'Hôtel Nelson avec 500 autres défenseurs de la patrie pour fonder l'Association des Fils de la liberté. Quelques mois plus tard, il participe à la bataille des Patriotes de Saint-Denis. Au printemps 1838, Cartier doit s'enfuir aux États-Unis afin d'échapper aux autorités britanniques. Il refuse toutefois de prendre part aux insurrections de 1838 et, dans une lettre adressée au secrétaire Lord Durham, Cartier proclame sa loyauté envers la Couronne britannique.

De la rébellion au droit

À partir des années 1840, George-Étienne Cartier, reçu avocat entre temps, s'intègre progressivement au monde des affaires et à celui de la politique. À l'instar de l'élite francophone de Montréal, il profite de l'urbanisation, des débuts de l'industrialisation et de la nouvelle conjoncture politique pour contester la suprématie des élites traditionnelles de la finance et du commerce, majoritairement anglophones et conservatrices.

Sa clientèle provient surtout des milieux ruraux, mais s'élargit bientôt à la bourgeoisie montréalaise. De nombreuses compagnies font appel à ses services. En 1846, il plaide contre la *Montreal and Lachine Railways*. En 1848, Cartier défend une importante cause pour la manufacture *Knopp and Road* contre la *Bank of Montreal*. Procureur attiré des Sulpiciens, sa réputation prend de l'ampleur en 1853 avec sa nomination comme avocat du Grand Tronc. Ses revenus augmentent considérablement et il investit dans l'immobilier. Actionnaire de plusieurs compagnies, il siège sur maints conseils d'administration.



Vue extérieure du lieu historique national de Sir George-Étienne Cartier dans le Vieux-Montréal, à l'angle des rues Notre-Dame et Berri. Le site est composé de deux maisons reliées par un mur mitoyen. (Photographie. Service canadien des parcs).

Du droit à la politique

Après 1840, la bourgeoisie montréalaise passe du nationalisme, du commerce de la fourrure et de la puissance des seigneurs au conservatisme, aux machines à vapeur et à de nouvelles institutions sociales et économiques; Louis-Hippolyte LaFontaine incarne cette nouvelle réalité.

Toujours intéressé par le monde politique, George-Étienne Cartier supporte la politique modérée de LaFontaine et devient son principal appui. Il organise habilement les campagnes des candidats réformistes de la région de Montréal et excelle dans l'art de gagner des votes.

En avril 1848, Cartier pose sa candidature dans la circonscription de Verchères; sa victoire marque le début d'une carrière politique, interrompue uniquement par sa mort. Simple organisateur politique, puis député d'arrière-ban, Cartier accède progressivement au rang de leader du Parti conservateur du Bas-Canada. Dans ses nombreux discours, il présente la prospérité économique de Montréal comme une conséquence de l'arrivée du chemin de fer dont témoigne cet extrait d'un discours prononcé le 31 juillet 1849: «Montréal est appelée à devenir le grand entrepôt de l'Ouest. Sans les chemins de fer, il lui sera impossible d'atteindre cette glorieuse position qui en fera l'une des principales villes du continent».

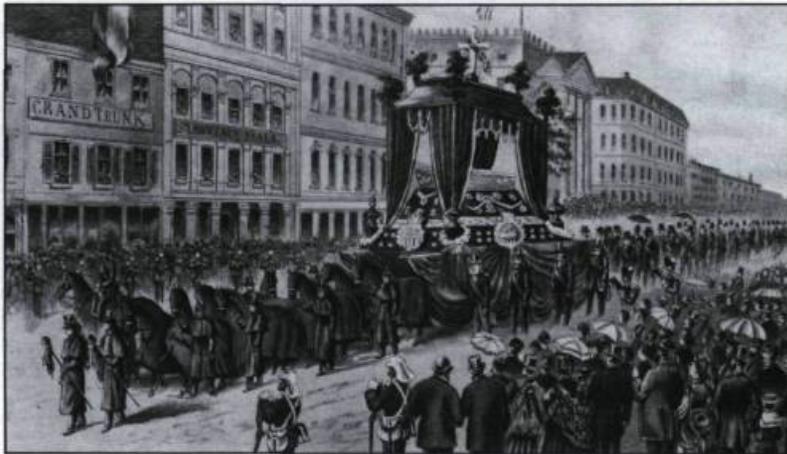
On n'arrête pas le progrès!

George-Étienne Cartier participe à l'élaboration de plusieurs législations destinées à accélérer la modernisation de la société. Dans le domaine de l'éducation, des besoins pressants se font sentir. En dépit des multiples lois adoptées, la confusion règne dans le système scolaire. En 1856, Cartier nomme Pierre-Joseph-Olivier Chauveau comme surintendant des écoles publiques. À ce moment, trois écoles normales assurent la formation des instituteurs. Les subventions gouvernementales et la formation du Conseil de l'Instruction publique contribuent à façonner un réseau scolaire hiérarchisé où le clergé règne en maître absolu.

Hérité de la colonisation française, le régime seigneurial constitue une entrave à la modernisation de l'économie. Aux yeux de la bourgeoisie d'affaires, les seigneuries bloquent la spéculation foncière et l'expansion du chemin de fer. George-Étienne Cartier intervient publiquement dès 1850 en faveur de l'abolition du système seigneurial qui prend fin officiellement en 1854. En revanche, la seigneurie de Montréal, propriété des Sulpiciens, pose un problème à Cartier. Après avoir entrepris de nombreuses démarches, en 1859 il décrète une loi abolissant la tenure seigneuriale sur l'île de Montréal.



Reconstitution d'une salle à manger du milieu du XIX^e siècle. (Photographie. Service canadien des parcs).



Cette illustration tirée de L'Opinion publique montre les imposantes funérailles de George-Étienne Cartier à Montréal en 1873. Ici le cortège se trouve sur la rue Saint-Jacques. (Archives nationales du Canada, C-29693).

Le droit civil du Bas-Canada, largement constitué d'édits et d'ordonnances datant du Régime français, s'accorde mal avec la modernisation de la société. Dans certaines régions, l'application du droit civil britannique rend la situation encore plus confuse. En 1857, en tant que procureur général, Cartier institue une commission pour procéder à une refonte du droit civil. Le projet du code, inspiré du Code Napoléon, est adopté en 1866.

Avec le retrait des troupes britanniques du Canada, prévu pour 1871, le gouvernement devait veiller à l'organisation d'une force militaire capable d'assurer l'ordre et la défense du territoire. Un premier projet de loi présenté par Cartier, en 1864, essuie un refus de l'Assemblée. Toutefois, les attaques des «Feniens» et la crainte du républicanisme américain favorisent l'adoption du projet de milice parrainé par Cartier en 1868. Ce

dernier obtient alors le poste de ministre de la Milice et de la Défense. Les fluctuations politiques et l'endettement du Canada-Uni poussent les élites à rechercher une solution globale.

Père de la Confédération

En août 1858, George-Étienne Cartier, alors premier ministre de l'Union, endosse l'idée d'une fédération des provinces proposée par Alexander T. Galt. Avec la formation de la Grande Coalition de 1864 (un gouvernement formé par John A. Macdonald, George-Étienne Cartier et George Brown), le processus vers une réforme constitutionnelle se met en marche.

En septembre 1864, une première conférence préparatoire se tient à Charlottetown. La conférence suivante se déroule à Québec, en octobre de la même année. La majorité des délégués accepte le principe d'une fédération et s'engage à construire un chemin de fer «intercolonial». Les propositions de la conférence, réunies en 72 résolutions, constituent le premier texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

George-Étienne Cartier multiplie les discours et exploite sa réputation de «chef» des Canadiens français pour promouvoir le projet fédératif. Après avoir précisé la séparation des pouvoirs, le projet prend la direction du parlement de Londres pour son adoption officielle. Une proclamation royale datée du 1^{er} juillet 1867 consacre l'existence du nouveau «Dominion».

À compter de ce moment jusqu'à sa mort, Cartier agira comme principal lieutenant de John A.

Macdonald et le remplace souvent comme premier ministre et chef du gouvernement à la Chambre des communes d'Ottawa. Ses activités politiques et économiques du pays. Il s'intéresse entre autres à la construction de l'Intercolonial, à l'acquisition des Territoires du Nord-Ouest, jusque-là propriété de la compagnie de la Baie d'Hudson, à l'entrée de la Colombie britannique dans la Confédération, au premier soulèvement métis dirigé par Louis Riel et à la loi sur les écoles catholiques du Nouveau-Brunswick.

La dure loi de Newton

À l'été de 1872, Cartier prépare les élections générales dans sa circonscription de Montréal-Est. Il réalise, trop tard, que le public montrealais le boude. Défait, il est réélu par acclamation dans Provancher, au Manitoba. En raison de la maladie qui le mine, Cartier ne pourra jamais se rendre à sa nouvelle circonscription.

Sévèrement atteint d'une néphrite chronique, aussi appelée «le mal de Bright», sir George-Étienne Cartier s'embarque, en septembre 1872, pour Londres dans l'espoir de se faire soigner. Il s'éteint le 20 mai 1873 à l'âge de 58 ans.

De 1850 à 1870, George-Étienne Cartier joue un rôle majeur pour le rayonnement et le développement de la société montréalaise. Durant cette période, la région de Montréal doit composer avec un régime pré-industriel, une Église catholique solidement établie, des structures sociales et judiciaires du XVIII^e siècle, une vaste population urbaine et rurale aux origines multiethniques. «Je suis une espèce d'homme de loi qui s'occupe de politique et de commerce». Voilà une phrase extraite d'un discours prononcé à Québec, le 23 décembre 1869, qui résume bien le personnage complexe de George-Étienne Cartier.

Cartier et ses alliés, tant francophones qu'anglophones, parviennent à imposer la tenure libre, un nouveau code civil, l'enseignement universel et un système fédéral. Mais sa principale réalisation aura été de réussir à légitimer ces réformes auprès d'une population souvent hostile à de telles transformations. ♦

Pour en savoir plus:

Young, Brian. *George-Étienne Cartier, bourgeois montréalais*, traduit de l'anglais par André D'Allemagne, Montréal, les Éditions du Boréal Express, 1982.

*Géographe. Maison sir George-Étienne Cartier

L'ART EST DANS NOTRE NATURE



Situé au coeur du Parc des Champs-de-bataille,
le Musée du Québec vous propose une vue d'ensemble du patrimoine artistique québécois,
à travers une série d'expositions consacrées à la sculpture, la peinture, les dessins, les estampes et l'orfèvrerie.
Le Musée du Québec: une visite s'impose.



MUSÉE DU QUÉBEC

1, avenue Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille, Québec Tél.: (418) 643-2150



Le Musée du Québec est subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec